

A 20 heures 30

Président : Philippe GERMAIN

Présents : Etienne GUICHARD, Jean-Claude LEBELTEL, Raymond HALAIS, Laurence TIREL, Anne-Marie MENARD, Christian BAUDRY, Henri AVRIL, André PÉPIN

Absents : Loïc PORCHER (donne procuration à Jean-Claude LEBELTEL), Mathilde DEROYANT (donne procuration à Raymond HALAIS), Nicolas LEMOULAND, Jean GILLIERS, Sandrine QUINTIN, Rose-Marie BAUDRY (excusés)

Secrétaire : Jean-Claude LEBELTEL est désigné secrétaire de séance.

Compte-rendu de
la réunion du 20
mai 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion en date du 20 mai 2016.

2016/023
INTERCOM-
MUNALITE
Avis concernant
l'arrêté préfectoral
portant sur le
projet de fusion /
extension

Monsieur le Maire fait part de l'arrêté préfectoral en date du 31 mai 2016 établissant le projet de périmètre d'un nouvel E.P.C.I. constitué par la fusion d'Antrain Communauté, de Coglais Communauté et la commune de Romazy. Il précise qu'un accord doit être exprimé par la moitié au moins des conseils municipaux des communes intéressées, représentant la moitié de la population totale de celles-ci, y compris le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins un tiers de la population totale

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à l'arrêté préfectoral en date du 31 mai 2016.

2016/024
INTERCOM-
MUNALITE
Réorganisation de
la collecte en
apport volontaire
par le SMICTOM

Monsieur le Maire fait part du projet de convention avec le SMICTOM. En effet, dans le but d'améliorer les performances de collecte, il est apparu nécessaire de développer de nouvelles zones d'accueil destinées à la collecte du verre. En outre, de nouveaux conteneurs pour la collecte du papier sont à implanter à proximité immédiate des points de collecte du verre afin de faciliter le geste du tri des usagers.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SMICTOM concernant la réorganisation en apport volontaire.

2016/025
INTERCOM-
MUNALITE
Adhésion de la
commune de Roz-
sur-Couesnon au
syndicat mixte du
Couesnon Aval

Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal est invité à émettre un avis concernant l'adhésion de la commune de Roz-sur-Couesnon au syndicat mixte du Couesnon Aval.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à l'adhésion de la commune de Roz-sur-Couesnon au syndicat mixte du Couesnon Aval.

2016/026
AFFAIRES
SCOLAIRES
Demande d'aide
financière du
Département pour
l'accompagnement
de la réforme des
rythmes scolaires
pour l'année 2015-
2016

Monsieur le Maire informe la Conseil Municipal de la décision prise par le Conseil Départemental d'apporter un soutien financier aux communes de moins de 2 000 habitants pour accompagner la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cet appui financier se traduit par une dotation de 25 € par élève résidant à La Fontenelle et qui fréquente une école primaire publique ou privée engagée dans la réforme.

Monsieur le Maire rappelle que 61 résidants à La Fontenelle sont scolarisés dans une école primaire publique ou privée engagée dans la réforme pour l'année scolaire 2015-2016, conformément aux effectifs arrêtés par l'Education Nationale au 24 septembre 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de solliciter une aide de 25 € par enfant auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. L'aide sera versée à la commune de scolarisation. Néanmoins, le Conseil Municipal déplore la diminution de la subvention de 50 % par rapport à l'année dernière.

2016/027
VIE ASSOCIATIVE
Demande de
l'A.C.C.A.
concernant la
maison du Clos du
Houx

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des factures transmises par l'A.C.C.A. concernant la rénovation de la maison située au Clos du Houx :

LAINÉ MATERIAUX	Ciment gris	16.75 €
LAINÉ MATERIAUX	Sable	45.26 €
BRICO DEPOT	Ciment	61.80 €
B.H.R.	Béton	416.40 €
LECHARPENTIER-FONTAINE	Chevrans, dalle, basting	255.85 €
ENTREPRISE MASSON	Madriers, basting, boulons, rondelles	350.21 €
LARIVIERE	Tôle ondulée, vis, plaquettes, rondelles	923.71 €
LECHARPENTIER-FONTAINE	A transmettre	150.00 €
TOTAL		2 219.98 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 2 219.98 € à l'A.C.C.A. pour les travaux de la maison située au Clos du Houx. Celle-ci sera versée lorsque les autres travaux seront réalisés.

2016/028
FINANCES
Décision
modificative n°1

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article 1332 - 1499 €
Article 1342 + 1499 €

2016/029
URBANISME ET
CADRE DE VIE
Désignation d'un
réfèrent
« randonnée »

Monsieur le Maire indique qu'Antrain Communauté, avec l'appui technique du Pays Touristique de Fougères, travaille actuellement à la mise à jour des circuits de randonnée pédestre sur les dix communes du territoire, afin de proposer une offre de randonnée de qualité et attractive répondant aux attentes des pratiquants et aux critères de la labellisation de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. La qualité des sentiers de randonnée reposant sur une collaboration étroite entre Antrain Communauté et les communes, un réfèrent communal doit être désigné.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne Monsieur Jean-Claude LEBELTEL en tant que réfèrent communal.

2016/030
URBANISME ET
CADRE DE VIE
Déclaration
d'intention
d'aliéner

Monsieur le Maire fait part de la demande de déclaration d'intention d'aliéner transmise par Maître LACOURT concernant la parcelle cadastrée section A n°1223.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas préempter les parcelles cadastrées section A n°1223.

2016/031
URBANISME ET
CADRE DE VIE
Cession /
aliénation
concernant la route
de la Dalimeraie

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur Jean-Cyrille GILLIERS concernant la cession / aliénation de la route de la Dalimeraie. Il indique également que selon le code civil « la prescription acquisitive est un moyen d'acquérir un bien ou un droit par l'effet de la possession sans que celui qui l'allègue soit obligé d'en rapporter un titre ou qu'on puisse lui opposer l'exception déduite de la mauvaise foi ». Par ailleurs, le délai de prescription requis pour acquérir la propriété immobilière est de 30 ans.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches visant à mettre en avant la prescription acquisitive concernant la route de la Dalimeraie.

2016/032
ADMINISTRATION
GENERALE
Compte-rendu de
la commission
« Cimetière »

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Claude LEBELTEL afin de faire le compte-rendu de la commission « Cimetière » qui s'est déroulée le 29 juin dernier. Celui-ci fait état d'un devis de l'entreprise LAMBERT-TURPIN d'un montant de 4 470 € H.T. pour la création d'un jardin du souvenir.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de revoir cette question lors de la prochaine réunion, après être allé sur le site.

2016/033
EQUIPEMENTS
COMMUNAUX
Modification du
contrat avec
GAZARMOR

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'Antrain Communauté de procéder à un groupement de commandes auprès de GAZARMOR pour la fourniture de gaz. Chaque commune conservera son fonctionnement actuel en ce qui concerne les commandes, factures, maintenance de leur installation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Antrain Communauté à procéder à un groupement de commandes auprès de GAZARMOR pour la fourniture de gaz.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

2016/023	INTERCOMMUNALITE : Avis concernant l'arrêté préfectoral portant sur le projet de fusion / extension
2016/024	INTERCOMMUNALITE : Réorganisation de la collecte en apport volontaire par le SMICTOM
2016/025	INTERCOMMUNALITE : Adhésion de la commune de Roz-sur-Couesnon au syndicat mixte du Couesnon Aval
2016/026	AFFAIRES SCOLAIRES : Demande d'aide financière du Département pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires pour l'année 2015-2016
2016/027	VIE ASSOCIATIVE Demande de l'A.C.C.A. concernant la maison du Clos du Houx
2016/028	FINANCES : Décision modificative n°1
2016/029	URBANISME ET CADRE DE VIE : Désignation d'un référent « randonnée »
2016/030	URBANISME ET CADRE DE VIE : Déclaration d'intention d'aliéner
2016/031	URBANISME ET CADRE DE VIE : Cession / aliénation concernant la route de la Dalimeraie
2016/032	ADMINISTRATION GENERALE : Compte-rendu de la commission « Cimetière »
2016/033	EQUIPEMENTS COMMUNAUX : Modification de contrat avec GAZARMOR

Philippe GERMAIN		Nicolas LEMOULAND	
Etienne GUICHARD		Jean GILLIERS	
Jean-Claude LEBELTEL		Christian BAUDRY	
Loïc PORCHER		Henri AVRIL	
Raymond HALAIS		Sandrine QUINTIN	
Laurence TIREL		Rose-Marie BAUDRY	
Anne-Marie MENARD		André PÉPIN	
Mathilde DEROYANT			